



## **DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2023**

---

**Saint-Basile-le-Grand, le 7 mai 2024** – Lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 6 mai dernier, la Ville de Saint-Basile-le-Grand a déposé son rapport financier consolidé au 31 décembre 2023 ainsi que le rapport de la firme MPA société de comptables professionnels agréés inc.

### **Résumé du rapport financier 2023**

En 2023, la Ville de Saint-Basile-le-Grand a réalisé un surplus important de plus de 8,4 M\$, en raison d'un revenu supplémentaire provenant d'un droit de mutation non récurrent qui représente 70 % de ce montant. Notons que le solde de l'excédent non affecté au 31 décembre 2023 est maintenant de 12 738 226 \$. Ces fonds donneront à la Ville une flexibilité pour les prochaines années, car l'excédent non affecté pourra servir à payer certains projets d'infrastructures au comptant, à répondre à des imprévus, à rembourser des dettes avant l'échéance, etc.

### **Excédent, revenus, dépenses, endettement : quelques spécifications**

#### **Un excédent important**

Le conseil municipal a annoncé un excédent de 8 473 546 \$. Celui-ci est attribuable, en grande partie, au droit de mutation de 5,9 M\$ payé par l'entreprise Northvolt lors de l'achat du terrain industriel. Également, un contrôle serré des dépenses de fonctionnement a permis une économie totale de 272 256 \$ sur le budget prévu.

#### **Des revenus supplémentaires inattendus**

En 2023, la Ville a obtenu des revenus additionnels de 8 006 661 \$, comparativement à ce qui était prévu au budget. Cet écart positif s'explique principalement en raison de :

- Droits de mutation supplémentaires : + 6 098 227 \$
- Taxation supplémentaire grâce à la réalisation de nouveaux projets immobiliers : + 264 000 \$
- Redevances additionnelles du gouvernement du Québec relativement aux matières résiduelles et au recyclage : + 220 000 \$
- Revenus d'intérêts supplémentaires en raison de la hausse des taux d'intérêt en 2023 : + 217 000 \$

#### **Des dépenses réduites**

La Ville a pu réaliser des économies de 272 256 \$ de dépenses et de conciliation à des fins fiscales, comparativement à ce qui était prévu au budget 2023. Voici les principaux écarts au budget :

- Salaires et avantages sociaux : - 159 000 \$

- Collecte, transport et disposition des ordures ménagères (volume de déchets moins important que prévu) : - 112 100 \$
- Intérêts de financement sur l'endettement : - 52 000 \$
- Quote-part supplémentaire pour l'eau potable : + 77 000 \$
- Pièces de véhicules (forte inflation) : +53 300 \$

### Un endettement en hausse

L'endettement total consolidé de la Ville a augmenté de 6,4 M\$, pour atteindre 63,2 M\$ en 2023, comparativement à 56,81 M\$ en 2022. De ce montant, la dette se répartit ainsi :

	<b>Dette 2023</b>	<b>Dette 2022</b>	<b>Dette 2021</b>
<b>Ville</b> <i>incluant les dettes appartenant aux riverains</i>	54,1 M\$	48,54 M\$	51,7 M\$
<b>Organismes contrôlés</b> <i>Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu (RISIVR), Régie intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu (RIEVR), Régie intermunicipale d'assainissement des eaux usées Saint-Bruno-de-Montarville et Saint-Basile-le-Grand (RIAEU), Régie intermunicipale de police Richelieu–Saint-Laurent (RIPRSL)</i>	5,3 M\$	5,28 M\$	4,81 M\$
<b>Autres organismes</b> <i>Municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR), Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), transport en commun (exo, ARTM)</i>	3,77 M\$	2,99 M\$	2,21 M\$
<b>TOTAL</b>	<b>63,2 M\$</b>	<b>56,81 M\$</b>	<b>58,72 M\$</b>

Rappelons que l'endettement provient principalement du financement des travaux mis en œuvre pour moderniser et assurer la pérennité des infrastructures. Plusieurs de ces travaux ont bénéficié de subventions au cours de l'année 2023, ce qui a eu pour effet de limiter l'accroissement de la dette. Notons que l'augmentation de la dette était attendue en raison des travaux prévus au PTI 2023-2024-2025.

### Des nouveaux revenus à venir grâce au développement

La Ville anticipe de nouveaux revenus importants dans les prochaines années grâce aux développements majeurs à venir, tant résidentiels, commerciaux qu'industriels. Les travaux importants prévus sur les infrastructures ainsi que le niveau d'endettement actuel incitent le conseil municipal à demeurer prudent avant d'engager de nouvelles dépenses récurrentes. Une attention particulière sera portée à assainir le bilan financier de la Ville dans les prochaines années tout en maintenant le rythme de réfection des infrastructures.

### **Informations et détails**

Pour en savoir davantage sur les états financiers 2023, consultez le sommaire de l'information financière consolidée ainsi que la présentation disponible au [villesblg.ca/rapportfinancier](https://villesblg.ca/rapportfinancier).

Pour de plus amples informations, communiquez avec le Service des finances au 450 461-8000, poste 8200 ou par courriel à [finances@villesblg.ca](mailto:finances@villesblg.ca).

- 30 -

Source : Annabel Rousseau, conseillère en communication  
Service des communications et des relations avec les citoyens  
450 461-8000, poste 8111 | [a.rousseau@villesblg.ca](mailto:a.rousseau@villesblg.ca)

#### **Demandes médias**

Stéphanie Plamondon, directrice  
Service des communications et des relations avec les citoyens  
450 461-8000, poste 8107 | [s.plamondon@villesblg.ca](mailto:s.plamondon@villesblg.ca)